

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dossier suivi par :  
Martine CHERON  
Tél. : 02 35 52 49 75  
Fax : 02 35 52 49 53  
Mél : [DR76-SED@insee.fr](mailto:DR76-SED@insee.fr)

Rouen, le 28 octobre 2015  
N° 917/DR76-SED/MC/MT

### **DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE ET DU PAYS DIEPPOIS-TERROIR DE CAUX**

Le Pays Dieppois – Terroir de Caux, composé de cinq Communautés de Communes et de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, abrite 106 000 habitants en 2011. Plus de 48 000 actifs résident sur le territoire. À l'horizon 2030, la population active du Pays Dieppois diminuerait alors qu'elle augmenterait encore dans la majorité des territoires. La hausse du taux d'activité, générée notamment par des départs à la retraite plus tardifs, ne compenserait pas les effets du vieillissement démographique et d'un solde migratoire légèrement négatif.

Le Pays Dieppois compte 5 000 établissements pour 38 300 emplois. Le territoire bénéficie de la présence de quelques « gros employeurs », mais dont le siège social se localise souvent hors du Pays Dieppois, notamment à l'étranger (présence de Nestlé et de Toshiba). Bien que l'emploi tertiaire domine sur le territoire, l'économie de la région dieppoise conserve une dimension industrielle relativement forte. Plus qu'ailleurs tournée vers les activités « productives », l'économie du Pays se caractérise par une « sphère présentielle » dans l'ensemble moins développée qu'ailleurs, mais s'appuie aussi sur des activités touristiques très présentes. Une croissance démographique plus soutenue et un renforcement de l'attractivité touristique du Pays Dieppois contribueraient à développer les emplois présentiels sur le territoire.

Sur une longue période, les mouvements d'établissements ont eu un impact plutôt négatif sur l'évolution de l'emploi du Pays Dieppois, notamment depuis le déclenchement de la crise à l'automne 2008. L'économie locale a certes bien résisté lors des années 2010 et 2011 mais a particulièrement souffert lors des années les plus récentes.

Cette étude, qui donne une vue plus fine du territoire sous l'angle du développement économique et de la « santé » de son tissu productif, est le fruit d'un partenariat entre l'Insee et la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise.

Pour vos lecteurs

Insee Dossier n°8 : [Diagnostic économique de la Communauté d'Agglomération de la région dieppoise et du Pays dieppois - Terroir de Caux](#)